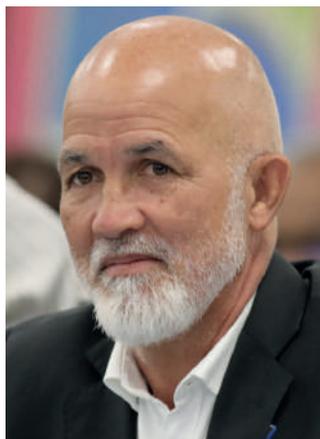




MORT DE LINA

Des parents en quête de justice

SAINT-PIERRE. La jeune fille de 12 ans est décédée en plein cours d'EPS au collège Saint-Charles. Sa famille qui pointe de nombreuses négligences a déposé plainte. **PAGES 2-3**



GESTION DES DÉCHETS

Un rapport explosif accable la mandature Maillot

PAGE 10



AFFAIRE EXTRAVAGANCE

Le pasteur Picard risque gros

PAGES 4-5



L'ÉDITO

PAR LUKAS GARCIA
lgarcia@jir.fr

Ci-gît la primaire de la droite

En cas d'humeur maussade ce lundi matin, dites-vous que ça pourrait être pire et que vous pourriez être à la place de Valérie Pécresse qui, pour son émission "événement" sur France 2, a fait moins d'audience que Camping 3 sur TMC. Une séquence pas folichonne, donc, pour la candidate à la présidentielle puisque Les Républicains ont annoncé ce week-end qu'ils s'en remettraient aux militants pour désigner leur "champion" pour la course à l'Élysée. L'histoire de la droite à la présidentielle 2022 avait débuté par une primaire ouverte, elle va se terminer par bon vieux congrès du RPR. Et ça, ce n'est une bonne nouvelle ni pour Pécresse, ni pour Xavier Bertrand, qui pouvaient compter sur des soutiens venus du centre. Tous deux stagnent ou régressent dans les sondages et ne sont plus membres du parti. Cela ouvre la porte à Michel Barnier, vrai "LR" et désormais principal perturbateur du duel annoncé. Le corps électoral du Congrès sera si étroit que tout pourra arriver.

La pré-campagne de la présidentielle semble jusqu'ici se dérouler sans la droite, éclipsée sur son territoire politique par l'omniprésence active de Macron et de son gouvernement d'un côté, et la concurrence entre Le Pen et Zemmour de l'autre. Le temps presse, donc. Mais LR semble remâcher les mêmes mots. Et les mêmes maux. Cela relève franchement du masochisme de s'imposer la chronique de ces querelles qui n'ont même plus l'excuse de désigner le favori de la présidentielle. Le plus probable, en l'état, c'est que le congrès LR du 4 décembre consiste en réalité à savoir qui de Michel Barnier, Valérie Pécresse ou Xavier Bertrand appellera le 10 avril à 20h02 à voter pour Macron au second tour.

Lina, une adolescente de 12 ans, curieuse et brillante, qui rêvait de devenir vétérinaire un jour.

Lina, 12 ans, morte en

SAINT-PIERRE. Lina n'avait que 12 ans, lorsqu'elle est morte l'année dernière en plein cours d'EPS, au collège Saint-Charles, à Saint-Pierre. Bien que l'autopsie ait révélé qu'elle n'avait aucune prédisposition génétique à des problèmes cardiaques, l'affaire a été classée. Pour la famille, il ne fait pourtant aucun doute que l'enfant est décédée des suites d'une importante déshydratation et d'une série de négligences, dont un appel tardif aux secours. Aujourd'hui elle porte plainte contre X pour faire la lumière sur ce qu'il s'est passé et éviter qu'un tel drame ne se reproduise.

Lundi 3 février 2020. La tête encore remplie de souvenirs de vacances passées en famille en métropole, Lina se prépare pour aller à l'école. Comme à son habitude, l'élève de 5ème, scolarisée au collège privé Saint-Charles à Saint-Pierre, est d'humeur joyeuse et joue avec son chat. Elle adore les animaux et plus tard, elle veut être vétérinaire. On l'imagine bien réaliser son rêve, elle qui excelle dans toutes les matières à l'école : sa moyenne générale oscille entre 18 et 19 sur 20. La seule discipline qui tire un peu ses notes vers le bas, l'EPS. L'adolescente a demandé à ses parents la permission d'en être exemptée, comme une autre camarade de classe, afin d'atteindre plus facilement des notes parfaites. Mais comme elle ne présentait aucun problème de santé et qu'en plus elle était considérée comme endurante, le médecin de famille y a émis un avis défavorable, et la jeune fille a dû se résoudre à continuer le sport à l'école. Elle s'était même promis de se donner davantage dans cette discipline pour rehausser ses notes.

Justement, en ce lundi ensoleillé, elle a un cours d'EPS de 9h30 à 11h30. Comme chaque début de semaine, son père Alain la dépose à l'arrêt de bus qui doit la conduire au collège, sans se douter du terrible drame qui s'apprête à se jouer dans les heures qui vont suivre.

"Au revoir, papa, à ce soir !" Il ne le sait pas, mais ce sont les tout derniers mots qu'elle lui adresse alors qu'il s'apprête à reprendre la route pour se rendre à son travail à l'autre bout de l'île. Les heures passent. Il pense passer une journée ordinaire, quand, sur le coup de midi, sa femme l'appelle, effondrée, la police à ses côtés. Les mots qu'elle prononce alors le foudroient sur place : "Lina est entre les mains de Dieu".

"Il ne peut rien arriver de pire à un parent, confie-t-il aujourd'hui. En une seconde, votre monde s'écroule. Physiquement, psychologiquement, vous n'êtes plus que douleur et incompréhension. Ça vous déchire de l'intérieur..."

APRÈS LA DOULEUR, LES QUESTIONS

Comment a-t-il pu reprendre la route pour retrouver sa femme sur le terrain de sport utilisé par le collège pour les cours d'EPS ? Il l'ignore. Mais quand il est arrivé, il ne restait plus que son épouse dévastée de chagrin sur le terrain : le corps de leur fille avait été enlevé pour être envoyé au centre funéraire de Prima à Sainte-Clotilde. Terrassée de douleur, la famille a passé les jours suivants dans le brouillard total, à s'interroger sur les raisons qui ont conduit au décès de son aînée. En toute logique, on a pensé à un problème cardiaque. Mais l'autopsie a révélé que Lina ne présentait aucune prédisposition génétique pouvant conduire spontanément à une défaillance. Il en allait de même pour les autres membres de la famille, testés eux aussi.

D'autres questions ont alors émergé : si Lina n'a pas succombé à une anomalie cardiaque, de quoi est-elle morte ? Et surtout, aurait-on pu la sauver ?

"Deux jours après le drame, j'ai enfin pu rencontrer le directeur de l'établissement, confie Alain. J'ai voulu l'interroger sur les circonstances du décès, mais j'avais un mur face à moi. Faisant jouer son devoir de réserve, il a refusé de répondre à mes questions, en me disant simplement que si je voulais avoir des éléments sur ce qu'il s'était passé, je n'avais

qu'à me rapprocher de la police. Je n'ai pas eu plus de succès avec elle".

Pendant toute la durée de l'enquête, le père de famille a donc mené ses propres investigations, en interrogeant notamment les camarades de classe de sa fille, présents le jour du drame, et en récupérant l'enregistrement réalisé par le Samu, depuis le début de l'appel passé par le collège, jusqu'à l'annonce du décès.

LA DÉSHYDRATATION EN CAUSE ?

Plusieurs zones d'ombre subsistent, mais les premiers éléments récoltés semblent accablants pour l'établissement.

"Ce jour-là, il faisait une chaleur épouvantable, se souvient Alain. La classe de ma fille devait jouer au volley, mais pour on ne sait quelle raison, la prof de sport leur a fait faire 12 tours de terrain sous un soleil de plomb. On m'a rapporté que ma fille s'était donnée à fond dans cet exercice et qu'à la fin, elle est arrivée devant la prof en disant "Je ne me sens pas bien". Cette dernière lui a demandé de s'asseoir et a continué de s'occuper des autres élèves. Personne ne lui a proposé de l'eau. J'ai même appris que les enfants n'avaient pas le droit de boire durant les exercices, pour ne pas perturber les cours. Avant et après, oui, mais pas pendant. Or, nous en sommes convaincus : notre fille souffrait tout simplement de déshydratation après s'être tant donnée sur le terrain sous un soleil écrasant. Et je sais qu'elle n'a pas bu de l'eau, car sa gourde était encore pleine quand nous avons récupéré ses affaires".

Lorsque l'adolescente s'est mise à convulser, d'autres profs de sport présents sur le terrain se sont rassemblés autour d'elle pour essayer de lui porter secours.

"À ce moment-là, personne n'a le réflexe d'appeler le Samu, reproche le père de famille. On a perdu un temps fou à chercher le numéro de téléphone de ma femme pour la prévenir de ce qu'il se passait. D'abord en demandant auprès des camarades de classe de ma fille, ensuite



Alain, le père, n'en revient toujours pas que le parquet ait classé l'affaire. Il a déposé une nouvelle plainte contre X (photo LYL).

ACTIVITÉS SPORTIVES : CE QUE DIT LA CIRCULAIRE DU RECTORAT

Parce que les risques liés à la chaleur sont bien réels à la Réunion, le rectorat a depuis longtemps fait suivre une circulaire à l'ensemble des établissements de l'île pour prévenir ses dangers pendant l'été. Il est ainsi précisé qu'entre 9h et 16h, "l'irradiation au soleil est maximale et nécessite une prévention adaptée". La circulaire recommande donc aux enseignants d'EPS d'organiser dans la mesure du possible des activités pédagogiques sous des préaux à l'ombre ou en gymnase. Elle enjoint également les professeurs à veiller à ce que les élèves portent une tenue adéquate et une casquette, s'enduisent de crème solaire et s'hydratent régulièrement.

"Lors des chaleurs de l'été austral qui varient entre 29°C et 37°C avec un taux d'humidité supérieur à 75%, il convient de rappeler la nécessité d'avoir accès à un point d'eau afin de faciliter une hydratation fréquente et régulière", précise le document. Enfin, en cas de coup de chaleur, l'institution rappelle : "C'est une urgence vitale et elle nécessite l'appel du Samu 15".



Un drame absolu pour la famille (photo LYL).

plein cours d'EPS



C'est sur ce terrain de sport, situé à 10 minutes à pied du collège, que la jeune élève de 5^{ème} a perdu la vie il y a un an et demi (photo Véronique Tournier).

en appelant le secrétariat du collège. Lorsqu'on a enfin eu mon épouse au téléphone, on lui a simplement dit que notre fille avait fait un malaise et qu'il fallait venir la chercher".

Alain l'assure : il s'est passé un quart d'heure entre le coup de fil passé à son épouse et celui donné aux secours. A ce moment-là, Lina était déjà inanimée depuis de longues minutes.

40 MINUTES POUR APPELER LES SECOURS

"Sur l'enregistrement que m'a confié le Samu, on entend le médecin du SMUR donner des instructions au personnel de l'école et à l'infirmière scolaire, en attendant son arrivée, poursuit Alain. Il leur a demandé de ne pas laisser Lina dans la position latérale de sécurité dans laquelle ils l'avaient placée, mais de commencer à lui prodiguer un massage cardiaque. Après s'être assuré qu'ils avaient un défibrillateur sous la main, il leur a aussi demandé de l'utiliser. Mais personne ne savait comment s'en servir !"

Lorsque les secours sont enfin arrivés, il était déjà trop tard et Lina a été déclarée morte à 11h29. D'après les estimations de la famille, faites à partir des éléments recueillis, il se serait passé une quarantaine de minutes entre le moment où l'adolescente s'est trouvée mal et l'intervention des secours.

"Le responsable des pompiers me l'a assuré : si on les avait appelés dès les

premiers signes d'urgence, Lina aurait été sauvée", souffle le père, effondré.

Lorsque, un an plus tard, la famille a appris le classement sans suite du dossier, l'incompréhension a été totale.

"C'est comme si, malgré tous les dysfonctionnements relevés, on essayait de minimiser les faits, comme si on voulait faire d'un drame un simple incident, observe Alain. Mais une jeune fille est morte dans cette histoire et nous devons comprendre ce qu'il s'est passé pour que les mêmes erreurs ne se reproduisent plus !"

Voilà pourquoi il a déposé une plainte contre X en mai dernier.

Il précise : "Je ne cherche pas la sanction, je veux juste des réponses à mes questions. Savoir ce qu'il s'est précisément passé, si ma fille a souffert... Nous avons besoin de ça pour faire notre travail de deuil et avancer. Nous voulons aussi que l'établissement revoit le protocole de sécurité actuellement en place. Il n'est pas normal d'attendre autant de temps avant d'appeler les secours ou de ne pas savoir utiliser un défibrillateur quand on s'occupe d'enfants. Ce protocole doit être revu aussi avec l'ensemble des établissements de l'île".

La famille veut ainsi faire rapidement la lumière sur ce drame. Pour Lina. Et pour tous les autres enfants aussi.

NATHALIE TECHER
ntecher@jirfr

LE POINT DE VUE DE L'AVOCATE

"Le délit de non-assistance à personne en péril ne peut être retenu car il ne ressort pas des investigations l'existence d'une abstention volontaire de porter secours". C'est par ces mots que la procureure a signifié aux parents le classement de la plainte déposée à la suite du décès de Lina. Mais comme le relève maître Vanessa About, l'avocate de la famille qui a saisi le juge d'instruction, "qu'il soit volontaire ou non, le décès a bien eu lieu" et il est nécessaire de faire la lumière sur ce drame pour comprendre la responsabilité des personnes impliquées. Et de rappeler la jurisprudence du Conseil d'État du 12 février 2021 : "L'abstention à appeler immédiatement les services de secours pour porter secours à un élève pris de malaise constitue une faute dans l'organisation du service, même si les personnels d'une école sont en mesure d'apporter eux-mêmes les premiers secours".

La question avait déjà été soulevée après le décès d'un enfant de 6 ans et demi scolarisé dans une école de Colomiers. Victime d'un arrêt cardiaque, il s'était écoulé 10 minutes entre le malaise et l'appel des secours, un délai jugé "excessif" par le juge.

"Si 10 minutes c'est déjà excessif, que penser des 40 minutes qui ont séparé le malaise de Lina de l'appel aux secours ?, interroge l'avocate. La négligence ne fait aucun doute et même s'il y aurait beaucoup à dire sur la gestion du drame, c'est là-dessus que nous allons principalement nous concentrer".



Pour Me About, qui représente la famille, il est nécessaire de faire la lumière sur ce drame pour comprendre la responsabilité des personnes impliquées.

La Référence en Poisson Frais Le D.C.P. Saint-Gilles

Carte des vins 100% BIO • Pain BIO



Maître
Restaurateur

Restaurant
Place du marché
0262 330 296
Ouvert midi et soir 7j/7

Une famille dans la tourmente

Comment continuer à vivre après la perte d'un enfant ? En étant marqué à jamais par un vide que rien ne pourra jamais combler.

"Cette histoire nous a tous profondément marqués, confie Alain. Nous étions la famille la plus heureuse du monde. Du jour au lendemain, nous avons été engloutis par un drame absolu. Mon épouse est ravagée, moi-même je ne dors plus depuis la disparition de notre enfant. Toutes les nuits, je me réveille à 3 heures du matin et je me rejoue le drame de cette journée. Il y a des jours où on essaye de recommencer à vivre, de continuer malgré tout... Mais le simple fait de rigoler avec mes deux autres enfants me fait culpabiliser. Parce qu'elle n'est plus là pour rire

avec nous. Pourtant, je sais qu'elle n'aurait pas voulu ça. Lina était une fille très mature et pleine d'amour, qui aurait voulu qu'on surmonte cette épreuve".

Pour ses proches, pour tous ceux qui l'ont connue, Lina restera à jamais cette adolescente curieuse de tout, ouverte sur le monde et toujours présente pour son petit frère et sa petite sœur.

"Elle adorait le dessin, la randonnée... Elle passait des heures à se documenter sur Internet pour assouvir sa soif de connaissances. Et elle adorait faire des travaux manuels avec son frère et sa sœur. Voilà qui était notre fille. Une future adulte formidable qui aurait eu tant à apporter à notre monde".

N.T.

SILENCE DU RECTORAT ET DU RESPONSABLE DU COLLÈGE

Ni le rectorat, ni le responsable du collège n'ont accepté de s'exprimer sur cette affaire. Le rectorat fait juste savoir que "toutes les demandes d'explication du père ont été honorées" et que "l'institution est très sensible à la douleur des parents auxquels elle exprime une fois encore son soutien".